



Délégation académique
à l'éducation artistique
et culturelle



DEMANDE D'INSCRIPTION – COLLEGES ET LYCEES
COMPETITIONS OFFICIELLES
25è FESTIVAL DU COURT-METRAGE DE FREJUS

Cette nouvelle édition du festival du court-métrage de Fréjus se pare d'une nouvelle sélection « Animation », et de la possibilité de voir les courts-métrages en présentiel ou à distance pour les établissements désirant participer mais étant trop éloignés de Fréjus. Les visualisations en distancées pourront avoir lieu dès réception des fichiers vidéo, et jusqu'au 7 janvier 2022, date à laquelle il faudra rendre impérativement les résultats.

Pour rappel, il faut le nombre de vote par film, et pas seulement le nom de celui qui a gagné.

Les visualisations en présentiel auront lieu au cinéma « Le Vox » le mardi 18 janvier 2022 (séances de 9h à 10 et de 10h30 à 11h30) pour la sélection « Animation », et au théâtre du Forum le vendredi 21 janvier 2022 (séances de 8h30 à 10h30 et de 10h45 à 12h45) pour la sélection « Fiction ».

Afin de permettre aux élèves de visionner les courts-métrages sélectionnés en compétition officielle, de voter pour leur film préféré, et ainsi de décerner le prix scolaire, la Ville de Fréjus, en accord avec l'Académie de Nice et la DAAC vous propose la projection des films en compétition dans vos établissements, accessible par téléchargement numérique, mais aussi en présentiel.

À cet effet, si vous acceptez de participer au festival en distancié, **nous vous demandons de ne pas diffuser, ni enregistrer, ni visualiser les courts-métrages de la sélection en dehors de votre classe, les films étant protégés par le droit d'auteur.**

Nous vous signalons aussi le retour du prix « Forum Julii » pour les élèves participant à la projection du vendredi 21 janvier 2022 au Forum de 8h30 à 10h30. Ce prix permet à un jury composé d'élèves de décerner une récompense et de travailler en petit comité sur le débat et le choix d'un court-métrage à primer. Deux élèves par classe peuvent se porter volontaires pour y participer. Il faudra juste, dans le cas où ces élèves soient mineurs, que les professeurs accompagnants organisent leur retour sur l'établissement ou la réception par leurs parents, aux alentours de 12h00.

Un concours d'affiche est aussi mis en place avec la mairie de Fréjus et la DAAC. Chaque établissement participant au festival pourra proposer une affiche réalisée par un ou plusieurs élèves de l'établissement. Ces affiches seront exposées à la Villa Aurélienne du 14 janvier au 5 février 2022. Le public pourra voter sur place, mais aussi à distance grâce à une plateforme numérique qui vous sera communiquée par la suite. Une remise de prix pour ce concours sera organisée à l'issue des votes. Veuillez bien me stipuler si vous désirez participer à ce concours. Les règles sont simples : techniques libres (collage, peinture, crayon...), format A4 et absence de lettrage indispensable. Le thème est bien évidemment celui du cinéma et pourra s'exprimer librement. Pour les participants au concours d'affiche, l'envoi de l'affiche choisie pour représenter l'établissement, sous format numérisé en JPEG, devra être envoyée à l'adresse sebastien.lambert@ac-nice.fr avant le samedi 8 janvier 2022 pour pouvoir être prise en compte.

DEMANDE D'INSCRIPTION – COLLEGES ET LYCEES
COMPETITIONS OFFICIELLES
25^e FESTIVAL DU COURT-METRAGE DE FREJUS

Merci de nous renvoyer ce bulletin d'inscription avant le samedi 18 décembre 2021 aux adresses suivantes : j.reber@ville-frejus.fr sebastien.lambert@ac-nice.fr

ETABLISSEMENT :

VILLE :

NOM DU COORDINATEUR :

TELEPHONE :

E-MAIL :

CLASSES	NOMBRE ELEVES	HEURE DE LA PROJECTION	SELECTION CHOISIE		MODALITÉS	
			<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Fiction	<input type="checkbox"/> Distancié	<input type="checkbox"/> Présentiel
			<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Fiction	<input type="checkbox"/> Distancié	<input type="checkbox"/> Présentiel
			<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Fiction	<input type="checkbox"/> Distancié	<input type="checkbox"/> Présentiel

NOM DES ÉLÈVES PARTICIPANT AU FORUM JULII (VOIR CONDITIONS) :

MON ÉTABLISSEMENT PARTICIPE AU CONCOURS D’AFFICHE : OUI NON

Fait à

, le

Signature

Pour les participants en distancié, nous vous remercions de transmettre les résultats de vos votes avant le **samedi 7 janvier 2022**, au chargé de mission DAAC sur le festival à l'adresse suivante : sebastien.lambert@ac-nice.fr

Renseignements – informations :

M. Jérôme REBER, Directeur de l'Action culturelle et du Patrimoine, Ville de Fréjus

M. Sébastien LAMBERT, chargé de mission DAAC, académie de Nice

j.reber@ville-frejus.fr sebastien.lambert@ac-nice.fr